



VILLE D'ORGON

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vous êtes invité(e) à participer à la réunion du
Conseil Municipal qui aura lieu en Mairie

Le Dimanche 22 mars 2026 à 09 h 30

ORDRE DU JOUR

Orgon, le 17 mars 2026

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux

Conformément aux articles L.2121-7 et L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous convoquer à la **séance d'installation du Conseil municipal** qui se tiendra avec l'ordre du jour suivant :

1. Installation du Conseil municipal
2. Élection du Maire
3. Détermination du nombre d'adjoints au Maire
4. Élection des adjoints au Maire

Signature du procès-verbal des élections (Maire et Adjoints)

5. Lecture de la charte de l'élu local

Rappel : La présence de chaque conseiller municipal est obligatoire.

Le Maire sortant

M. Serge PORTAL

